



CENTRE ÉTRANGER (PONDICHÉRY)

Bac 2021 de philosophie, voie générale

Corrigé du sujet n° 1 : Existe-t-il des techniques pour être heureux ?

Thème à traiter : Le bonheur.

Analyse du sujet : Le sujet pose une question concrète : l'existence ou non, dans la réalité, de techniques, c'est-à-dire de règles, d'outils, de moyens, qui amèneraient le bonheur.

Enjeu(x) du sujet : S'il existe des techniques pour être heureux, pourquoi tout le monde ne l'est pas et pourquoi le bonheur est si souvent considéré comme une quête inatteignable ? Par ailleurs, envisager une sorte de mode d'emploi du bonheur n'est-ce pas contradictoire avec l'idée que nous sommes tous différents et n'aspérons pas forcément à la même chose ?

Problématique : Autrement dit, un mode d'emploi du bonheur existe-t-il concrètement, ou ce dernier n'est-il pas toujours de l'ordre de l'idéal, relativement incompatible avec nos vies réelles, soumises à divers aléas ?

- I. D'apparence non, il ne semble pas pouvoir exister de techniques pour être heureux, le bonheur étant relié à une question de hasard, de bonne étoile, mais aussi de génétique

1) Le bonheur, une affaire de chance...

Idée : Ce qui arrive dans la vie va influencer sur notre bien-être.

Argument(s) : Nous ne sommes pas maîtres des aléas de l'existence (la maladie, la mort, les circonstances historiques, le lieu où nous sommes nés, etc.). Le bonheur ne dépendrait donc pas de nous ou de quelconques choses mises en place pour l'atteindre, mais de la bonne fortune.

Exemple(s) : L'étymologie même du mot l'indique, le bonheur étant la « bonne heure ».

2) ...et de patrimoine génétique

Idée : Prendre la vie du bon côté ou non, cela dépend pour au moins 20 % de notre héritage cérébral.

Argument(s) : Notre état d'esprit, notre manière de nous adapter au monde et à ce qu'il s'y passe, autrement dit, le pessimisme, le réalisme, ou l'optimisme, vont également jouer sur notre capacité ou non à être heureux.

Exemple(s) : Quoiqu'il arrive, l'optimiste verra toujours le verre à moitié plein tandis que le pessimiste le verra à moitié vide. Schopenhauer figure du pessimisme dit ainsi : « la vie est comme un pendule qui oscille entre la douleur et l'ennui ». On l'imagine mal heureux !

- II. Plus encore, le bonheur supposerait une sorte d'absolu et de perfection étrangers à nos vies d'êtres humains, il résisterait donc à toutes sortes de techniques

1) La vie humaine, contingente, imprévisible

Idée : L'humain est un être libre, qui n'agit pas de manière prédictible. Sa vie elle-même, disions-nous auparavant, est soumise au hasard.

Argument(s) : Une technique, au contraire, pour être mise en place, suppose une base fixe : je peux créer telle peinture parce que j'ai une toile, un cadre, une palette de couleurs. Mais je ne peux pas avoir de techniques sur ce qui est aussi hasardeux.

Exemple(s) : La princesse Elisabeth explique à Descartes que sa vie de personne publique la voue à beaucoup d'angoisses et d'aléas, alors qu'elle aurait tout le confort matériel possible pour être heureuse.

2) Bonheur avec un grand B, bonheur avec un petit b

Idée : Il y a une différence entre être heureux et se réjouir.

Argument(s) : Le bonheur avec un grand B, par définition, est un état de satisfaction continue, que rien ne saurait couper ou corrompre. Il n'est pas ponctuel comme la joie, que nous connaissons tous. C'est quelque chose de parfait, que nos vies réelles ne peuvent pas connaître puisque nous sommes imparfaits (avec nos humeurs, nos doutes, nos maladresses, notre mortalité à tous, nos faiblesses, etc.).

Exemple(s) : Freud précise ainsi qu'il est illusoire de prétendre au bonheur absolu, avec un grand B, et qu'il faut se contenter du petit bonheur qui parfois sonne à notre porte.

III. Il existe toutefois des techniques pour ne pas être malheureux, or l'ataraxie peut bien être considérée comme le fondement même d'une vie heureuse

1) Le bonheur dans la force de la volonté à ne pas se laisser abattre

Idée : L'être humain, s'il veut être heureux, ne peut pas se soumettre totalement au hasard de son existence.

Argument(s) : Il dépend aussi de notre volonté à nous positionner de telle ou telle manière face à ce qui peut nous arriver, et c'est dans cette force mentale que nous

pouvons décider de ne pas être malheureux pour tout ce qui arrive. Alors, quoiqu'il arrive qui puisse nous abattre, nous relativisons et nous nous détachons du malheur que cela peut apporter.

Exemple(s) : Le *tétrapharmakon* d'Épicure : ne pas avoir peur de la mort (qui de toute façon arrivera), supporter sans se plaindre la douleur (qui s'apaisera, ou nous tuera), ne pas craindre les dieux (qui ont autre chose à faire que se préoccuper de nous), penser que le bonheur est atteignable (en appliquant les trois préceptes ci-avant).

2) Ne pas s'affecter de ce qui ne dépend pas de nous, la paix de l'âme

Idée : Rester stoïque en toutes circonstances permet d'évincer la déception de ce en quoi on espérait, le malheur des choses naturelles qui arrivent.

Argument(s) : La plupart de ce qui nous foudroie ne dépend pas de nous, sinon nous aurions pu le prévoir et ne pas nous en trouver dévastés. La covid est une épidémie venue de nulle part, les guerres nous ne les avons pas choisies, que nos amitiés ou amours soient contrariées parce que les autres sont libres, non plus. Il faut accepter l'ordre du monde pour vivre en paix et ne pas se torturer.

Exemple(s) : L'*Amor fati* (l'amour du destin) des stoïciens et de Nietzsche, retrouvé dans la phrase de Goldman : « on ne changera pas le monde [il faut donc l'accepter tel qu'il est sans aucun affect en retour] mais il ne nous changera pas non plus [notre bonheur ne doit pas dépendre des circonstances mais de notre for intérieur] ».

Corrigé du sujet n° 2 : Les résultats des sciences sont-ils indiscutables ?

Thème à traiter : La connaissance, plus précisément la science et la vérité.

Analyse du sujet : Le sujet interroge sur la véracité ou non des sciences, autrement dit, ces dernières apportent-elles des réponses absolues et définitives ?

Enjeu(x) du sujet : La science est-elle le domaine de la perfection en termes de connaissances, qui nous donne accès au domaine de la certitude et de la vérité pure ? Existe-t-il des connaissances parfaites et la science en serait-elle le domaine de prédilection ?

Problématique : La science tient ses vérités des résultats des expériences qu'elle mène, en partie, ces résultats peuvent-ils fournir un fondement intangible à une vérité scientifique, mènent-ils à la certitude absolue, ou au contraire peuvent-ils être remis en cause, sans décrédibiliser la science ?

- I. Les sciences qui se fondent sur une recherche empirique, donc sur des résultats, se veulent en effet indiscutables, ces résultats ne cessant d'avoir pour but de prouver ce qui est/existe

- 1) L'empirisme pour couper court à l'arbitraire de certaines idées

Idée : L'empirisme, l'attitude qui consiste à regarder ce qui se passe dans le réel pour le comprendre.

Argument(s) : Il s'oppose à l'idéalisme ou au rationalisme, qui entendent comprendre le réel mais sans s'y soumettre, qui plaquent davantage des idées sur ce dernier qu'ils ne le laissent se faire comprendre.

Exemple(s) : Hume explique ainsi qu'on ne peut parler du soleil levant comme vérité générale qu'en ayant de cesse, chaque matin, de le voir se lever. C'est à partir de là que se crée la vérité selon laquelle le soleil se lève chaque jour.

2) Le transcendantal comme cadre de la connaissance digne de ce nom

Idée : Nous ne sommes pas grand-chose pour ériger des vérités en ce monde, tous petits face à l'immensité de ce qui nous entoure.

Argument(s) : Il faut donc être humble et modestes quant à nos capacités et ne pas prétendre pouvoir connaître des choses auxquelles on n'aurait pas accès ou qui ne dépendent pas de notre expérience possible. Ce cadre de connaissance possible s'appelle le transcendantal et la science se cantonne à cela.

Exemple(s) : Kant donne des exemples dont on a coutume de dire beaucoup de choses, prétendant asseoir des vérités absolues, mais dont clairement on ne peut rien savoir car cela sort du champ de notre expérience, comme Dieu, la mort, l'origine du monde, ou l'existence de l'âme.

- II. Ce que l'on expérimente, ce que l'on voit, ce qui en ressort, font appel aux principes même de la connaissance que sont les diverses lois, qui ne sont pas discutables et ne sont pas sujettes à interprétation

1) La science, le poids du réel contre celui de l'interprétation

Idée : Une expérience scientifique met au jour des faits et non des idées. Ces faits sont concrets et les mêmes pour tous.

Argument(s) : Les faits sont déchiffrables, analysables, pas interprétables. Ils disent des choses univoques.

Exemple(s) : Descartes et l'exemple de la cire qui fond et se liquéfie, montre qu'on sait que la cire fond parce qu'il y a des bases concrètes : de la cire, de la chaleur, et une causalité, donc cire + chaleur = liquéfaction.

2) Les résultats des sciences sont indiscutables parce qu'ils font ressortir des lois

Idée : Le scientifique fonctionne en regardant ce qu'il se passe, en faisant des comparaisons avant-après.

Argument(s) : De tous les faits scientifiques émergent des lois qui permettent de comprendre le monde, comme la loi de causalité (l'eau bout à tant de degrés) ou le principe de non-contradiction (une chose ne peut pas être ce qu'elle est et ne pas l'être).

Exemple(s) : Les catégories scientifiques se fondent sur ces lois ou principes, par exemple la classification végétale ou animale (une fleur ne peut pas être de deux espèces en même temps sauf si elle est hybride, un humain ne peut pas être un chat).

III. Par principe, il faudrait toujours que les résultats des sciences soient discutables pour garder précisément un esprit de recherche scientifique et ne pas sombrer dans le dogmatisme

1) La réfutabilité des sciences comme critère même de la connaissance scientifique

Idée : La science doit sans cesse chercher à valider ses soi-disant vérités.

Argument(s) : La réfutabilité, le fait de discuter sans cesse de telle ou telle idée en place, permet de la confirmer encore plus, de la corroborer. Mais on ne pourra jamais la valider définitivement, notre connaissance étant trop limitée pour avoir un point de vue définitif sur ce qui l'entoure.

Exemple(s) : Popper dit ainsi qu'en sciences il n'y a rien d'indiscutable, bien au contraire, rien de validé, mais toujours plus ou moins corroboré. Une vérité scientifique

est une vérité non pas intemporelle, mais une vérité qui résiste dans le temps, qui se corrobore cas après cas.

2) Le scientisme ou le risque du dogmatisme

Idée : Le scientisme, c'est l'idée selon laquelle la science détient la vérité et peut tout expliquer, comme une religion.

Argument(s) : Mais le scientisme est une question de foi, de croyance. La science a peut-être plus les pieds sur Terre que d'autres formes de connaissance, mais elle n'est pas pour autant l'exclusive détentrice de vérités, et encore moins de vérités absolues. Le penser serait sombrer dans le dogmatisme (un dogme est quelque chose dont on n'accepte pas qu'elle soit discutée).

Exemple(s) : Popper encore montre que la science n'est pas au-delà du reste des connaissances (elle part d'une hypothèse scientifique qui est une forme de croyance) et qu'à s'imaginer détenir la vérité, elle devient dangereuse et obscurantiste, ce qui est l'inverse de ses ambitions premières.

Corrigé du sujet n° 3 : Le droit peut-il être injuste ?

Thème à traiter : La justice, dans la grande perspective de la morale et de la politique.

Analyse du sujet : Le sujet pose la question de la possibilité ou non du droit à être injuste, c'est-à-dire à aller a priori dans l'inverse de ce vers quoi il est orienté : le juste.

Enjeu(x) du sujet : L'enjeu du sujet est ici moral car on se demande si le droit est une affaire seulement légale (obéir à des lois, à la justice dite institutionnelle) ou si elle est/doit être du domaine du légitime (de la morale, de ce qui est profondément juste).

Problématique : Se pose la question de savoir si le droit équivaut à la justice au sens fort du terme, la justice comme vertu morale, comme bonté coûte que coûte, ou s'il peut parfois dériver de la moralité et en devenir injuste ? L'injustice non pas d'un point de vue judiciaire, mais d'un point de vue moral.

- I. D'apparence non, le droit ne peut pas être injuste puisqu'il a précisément été instauré pour résoudre les injustices et faire advenir un semblant de justice en ce monde

- 1) Une étymologie parlante : *jus*

Idée : *Jus*, mot latin désignant le droit, dont la base commune est la justice.

Argument(s) : Le droit et la justice semblent ainsi ne faire qu'un, cette dernière n'étant concrétisée que par les lois et décrets promulgués par le droit, sinon ce serait la lutte de tous contre tous et l'homme serait un loup pour l'homme. La pleine capacité du droit c'est de faire justice.

Exemple(s) : L'état de nature contre l'état de droit de Hobbes, le premier étant une anarchie régie par des violences de tous genres, le second un état plus réglé où les mœurs sont équilibrées et où chacun agit dans le respect de son prochain.

2) Le droit contre l'usage de la force et de la violence

Idée : S'il a fallu ériger le droit, c'est bien parce que sans lui aucune justice ne régnait.

Argument(s) : Il suffit de regarder quelques séries devenues mythiques comme *Game of Thrones*, avant les sociétés de droit, c'était la loi du plus fort qui régnait, et celle du Talion, œil pour œil, dent pour dent. On tuait quelqu'un qui nous avait provoqué, ou pour lui voler son bien, ou pour s'emparer de sa femme... Comme les animaux tuent parfois pour dominer leur territoire. Or être humain c'est différent, c'est se contrôler pour pouvoir vivre ensemble, ce pour quoi le droit s'est érigé. Et c'est ne pas se venger quand il nous arrive quelque chose, mais avoir recours à la justice.

Exemple(s) : Rousseau et l'état de nature, où l'humain se comporte comme un sauvage avant de comprendre que ce n'est pas du tout dans son intérêt (il risque tout face à plus fort) et qu'il se soumette aux lois, au droit.

II. En réalité, les injustices n'échappent pas de temps à autre au droit : ce dernier règne dans un monde bien empirique où les idéaux n'existent pas et où tout le monde est différent

1) Le droit, entre égalité et équité

Idée : L'égalité, c'est le fait qu'une règle s'applique pour absolument tout le monde ; l'équité c'est le fait d'adapter la règle en fonction des individus en face.

Argument(s) : Le droit, étant à portée universelle, a une lourde tendance à s'appliquer de manière purement formelle, considérant comme égaux face à lui et aux lois tous les individus. Cela peut mener à de profondes injustices.

Exemple(s) : Tuer quelqu'un par légitime défense n'est pas équivalent à tuer quelqu'un parce qu'il nous a énervé. De même qu'il y a une différence entre un homme tuant sa femme par jalousie et une femme tuant son homme parce qu'il la maltraite depuis des années.

2) Le légal n'est pas le légitime

Idée : Il y a une différence entre le légal, la sphère du droit qui s'applique par décrets, codes et lois, et celle du légitime, qui est au-delà de tout cela, le bon et le mauvais d'un point de vue pur, moral.

Argument(s) : Cette différence fait que, par nature, il est évidemment possible au droit d'être injuste, puisqu'il n'est pas du même domaine que la morale et que son but n'est pas d'être vertueux, mais simplement de faire que les gens s'accordent pour rendre une vie en société possible. Certaines lois ne sont pas justes au sens propre.

Exemple(s) : Le débat Kant/Constant sur le mensonge. Pour Kant le mensonge est un acte absolument injuste qui devrait être puni par la loi car nulle société n'est possible sans une confiance commune. Constant rétorque que moralement le droit absolu de dire la vérité ne tient pas face au devoir de sauver des vies humaines. Autrement dit, si je cache un condamné à mort et que la police vient me trouver, je n'ai objectivement pas le droit de le faire (pas le droit de mentir), mais moralement, si je disais la vérité, je mènerais tout droit cet individu à la mort – cas de figure qui s'est présenté durant l'occupation nazie de la France.

III. Quand le droit s'avère injuste, nous nous devons sans doute d'aller au-delà pour atteindre la vraie justice, celle de la morale

1) Prédominance du droit naturel sur le droit positif

Idée : Le droit naturel est celui qui fait que tout un chacun au fond de lui sait ce qui est bon ou mauvais.

Argument(s) : Le droit positif s'oppose parfois au droit naturel quand il n'est pas forcément sous l'angle de la morale. C'est très visible dans les régimes totalitaires, pas forcément dans les régimes plus démocratiques. Le droit étant érigé par des êtres

humains, il peut en effet verser dans l'arbitraire et ne pas se fonder sur une morale commune.

Exemple(s) : Le mythe d'Antigone, dans lequel cette dernière s'oppose aux lois de la cité, interdisant une sépulture à un individu patricide ; elle décida malgré tout d'enterrer son frère.

2) La désobéissance civile

Idée : Quand une loi s'impose de manière injuste, moralement la société doit refuser en masse d'y obéir.

Argument(s) : Il y a des lois auxquelles s'oppose la conscience collective. Certains ont longtemps refusé par exemple d'exécuter la peine de mort : on ne répare pas un crime par un autre crime. Dans ces cas-là, un acte citoyen se trouve dans la désobéissance à cette loi pour œuvrer moralement et pousser la société à être plus juste pour de vrai.

Exemple(s) : Thoreau a inventé le concept de désobéissance civile pour refuser de payer un impôt américain, moralement injuste car destiné à financer la guerre au Mexique (donc à tuer des gens).

Corrigé du sujet n° 4 : Explication du texte d'Hegel, *Propédeutique philosophique, 1809-1811*

Thèmes à traiter : La conscience, la liberté, la raison.

Analyse du sujet : Le texte de Hegel entend poser les motivations de l'agir humain, qui se trouvent dans sa volonté et celle-ci uniquement. Pas de mobiles extérieurs ou de circonstances qui pourraient expliquer nos actions.

Enjeu(x) du sujet : L'enjeu du sujet est à la fois moral et existentiel, car cela sous-entend la liberté absolue de l'humain et de ce fait sa responsabilité tout aussi absolue par rapport à ses faits et gestes. On voit ici le rationalisme aigu de Hegel.

Problématique : Comment l'humain, être doué de raison et de volonté, par conséquent libre, peut-il prétendre que certaines de ses actions sont motivées par des mobiles ou circonstances extérieures à lui, sans annuler par là même la liberté qui définit son essence ?

- I. Thèse de Hegel : le comportement humain, quand bien même il se revendique déterminé par des choses extérieures, n'est pas passif mais actif, il s'agit d'un choix assumé

Texte : « *On dit volontiers : mon vouloir a été déterminé par ces mobiles, circonstances, excitations et impulsions. La formule implique d'emblée que je me sois ici comporté de façon passive. Mais, en vérité, mon comportement n'a pas été seulement passif ; il a été actif aussi, et de façon essentielle, car c'est mon vouloir qui a assumé telles circonstances à titre de mobiles, qui les fait valoir comme mobiles.* »

Idée : L'idée de Hegel est de démontrer que l'être humain choisit toujours d'agir comme il le fait, quand bien même il existe des circonstances extérieures.

Argument(s) : Les circonstances que nous brandissons pour justifier nos actions ne font absolument pas de nous des êtres passifs. Nous sommes au contraire tout à fait actifs. En effet nous choisissons par notre volonté de nous déterminer ou non à ces circonstances et donc d'en faire ou non des mobiles.

Exemple(s) : Hegel parle d'assumer ses actes, ce mot est l'illustration même de sa thèse : si je suis influencé par x ou y pour faire ceci ou cela, je le choisis et j'assume pleinement d'avoir fait de ces circonstances les mobiles de mon action.

- II. Explication de cette thèse : la nature de l'être humain est faite de telle manière – libre – qu'elle échappe par définition à la loi de causalité impliquée dans l'idée d'un quelconque déterminisme de nos actions

Texte : « *Il n'est ici aucune place pour la relation de causalité. Les circonstances ne jouent point le rôle de causes et mon vouloir n'est pas l'effet de ces circonstances. La relation causale implique que ce qui est contenu dans la cause s'ensuive nécessairement. Mais, en tant que réflexion, je puis dépasser toute détermination posée par les circonstances.* »

Idée : L'être humain est pleinement actif et auteur de ses actions parce qu'il échappe aux lois de cause(s) à effet(s).

Argument(s) : La relation de causalité ou loi de cause à effet (x implique y) n'a pas lieu d'être dans le domaine de l'agir humain, ça n'a aucune place, assène Hegel. Mes actions ne sont pas les effets de circonstances qui agiraient telles des causes. Tout simplement parce que j'ai une volonté, réfléchie, suspendue donc à une rationalité qui pense, pèse le pour et le contre. Ma volonté est ce qui me permet d'être libre et d'agir fidèlement à ce que ma raison me dit de faire et non à ce que telle ou telle circonstance m'imposerait. Je ne suis pas une marionnette mais un être libre.

Exemple(s) : Dans un autre ouvrage, Hegel prend l'exemple de l'enfant qui, en jouant à faire des ricochets dans l'eau, fait œuvre de sa liberté sur la nature. En jetant un caillou innocemment, il interrompt le flux continu de la rivière et y crée son sillage à lui. C'est l'acte absolument libre d'une volonté, en aucun cas dicté par la nature et ses lois ou

des circonstances purement extérieures. Le caillou était là, l'eau aussi, l'enfant qui joue n'obéit pas à une loi de cause à effet quand il décide de jeter son caillou dans l'eau.

- III. Réfutation des thèses inverses : l'aspect totalement paradoxal de penser qu'un être humain pourrait agir de manière déterminée, c'est qu'il en viendrait à nier son essence même d'être libre

Texte : « *Dans la mesure où l'homme allègue qu'il a été entraîné par des circonstances, des excitations, etc., il entend par là rejeter, pour ainsi dire, hors de lui-même sa propre conduite, mais ainsi il se réduit tout simplement à l'état d'essence non-libre ou naturelle, alors que sa conduite, en vérité, est toujours sienne, non celle d'un autre ni l'effet de quelque chose qui existe hors de lui. Les circonstances ou mobiles n'ont jamais sur les hommes que le pouvoir qu'il leur accorde lui-même.* »

Idée : Dire que nous avons été influencé ou entraîné par des circonstances, des excitations, des pulsions, des choses extérieures, cela revient à nier notre liberté fondamentale.

Argument(s) : Par définition, la loi de causalité, celle qui implique un déterminisme, telle cause amenant telle conséquence, celle brandie par ceux qui n'assument pas leurs actes mais les justifient par une influence ou des circonstances, rompt avec l'idée même de liberté. Si telle cause entraîne nécessairement tel effet, il n'y a plus de marge de manœuvre. L'être humain qui se dit influencé est donc au maximum un animal, qui agit instinctivement à ce que l'extérieur lui dicte, mais ce n'est pas un humain à proprement parler. Ainsi, une telle mauvaise foi implique une réduction d'essence : je ne suis plus libre, je ne suis plus humain, je ne suis qu'un être animé par quelque chose hors de moi... Et je ne m'appartiens plus moi-même.

Exemple(s) : Dans les tribunaux, la défense tente souvent d'expliquer par des circonstances les actes des personnes. Sans aller jusque là, lorsque je commets un impair, bien souvent je cherche une excuse plutôt que d'assumer pleinement les choses. C'est alors de la mauvaise foi, comme le dirait Sartre après Hegel, car je suis

toujours libre de choisir les choses, même celles que je crois subir (si un esclave n'est pas heureux de sa condition, en dernier lieu il pourrait la refuser en se donnant la mort, ira jusqu'à dire Sartre).